Wiko
Game changer.

OFFRE DE REMBOURSEMENT Du 03/09 au 07/10/2018

jusqu'à
20€
remboursés*

Du 03/09 au 07/10/2018

tommy2 • tommy3

wikomobile.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION OFFRE DE REMBOURSEMENT WIKO TOMMY 2 OU TOMMY 3

Comment bénéficier de l'offre de remboursement WIKO ?

Cette offre est réservée aux clients finaux consommateurs (particuliers) majeurs résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et DOM-TOM. Elle est valable pour l'achat entre le **03/09/2018** et le **07/10/2018** inclus d'un téléphone mobile **WIKO TOMMY 2 ou WIKO TOMMY 3.** L'achat doit être réalisé auprès de tout point de vente ou site Internet français affichant l'opération (hors MarketPlace et hors site internet et boutiques Bouygues Telecom). Aucun achat effectué à l'étranger ne sera pris en compte. Les produits d'occasion ou acquis via des sites de vente aux enchères ne sont pas éligibles.

Offre cumulable avec toute autre offre, promotion ou réduction de prix en cours, limitée à deux demandes de remboursement par personne et par foyer (mêmes nom, prénom, adresse postale et RIB). En aucun cas le montant du remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du produit acheté (prix acquitté et figurant sur la preuve d'achat fournie par le vendeur). Les revendeurs ou détaillants ne peuvent pas faire de demande de remboursement au nom et à la place du client final. Vous demeurez donc seul responsable du contenu du bulletin et du dossier de participation, notamment des pièces justificatives envoyées, même si votre revendeur ou détaillant l'a rempli et/ou complété pour vous. L'ensemble des conditions et des étapes mentionnées dans les présentes doit impérativement être respecté afin que le remboursement soit validé.

1. L'achat
Achetez, entre le **03/09/2018** et le **07/10/2018** inclus un **téléphone mobile neuf** WIKO, modèle Tommy 2 ou Tommy 3 (nu ou en abonnement) auprès de tout point de vente ou site Internet français affichant l'opération (hors MarketPlace et hors site internet et boutiques Bouygues Telecom).

2. L'inscription
- **Enregistrez-vous** en ligne** via le site **www.wikomobile-promo-odr.com** dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date d'achat du téléphone.
- **Renseignez le bulletin de participation** en ligne**.
- **Imprimez le coupon de participation** pour le joindre à votre dossier.

**Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire appelez le 09 70 82 00 58 (appel non surtaxé), en rappelant le nom de l'opération concernée, du lundi au vendredi de 10h à 12h. Nous vous inscrirons alors et vous transmettrons un numéro de participation que vous devrez reporter sur papier libre, joint à vos pièces justificatives.

3. Votre dossier de participation
Regroupez les éléments ci-dessous :
- Le **bulletin de participation** imprimé ou le code de participation reporté sur papier libre, lequel doit alors obligatoirement comporter chacune des informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, date de naissance, numéro de téléphone, opérateur, adresse électronique, date d'achat, enseigne, référence, couleur, M_IMEI, code-barres et prix d'achat du produit.
- **L'étiquette originale** avec le **code M_IMEI** et le **code-barres** à 13 chiffres du produit WIKO à récupérer ou à découper sur l'emballage. **Photocopie non acceptée.**
- **La photocopie d'une preuve d'achat** (facture ou ticket de caisse ; les bons de commande ou attestations d'achat des intermédiaires de vente ne seront pas acceptés) comportant les informations suivantes : la date d'achat, le prix du téléphone et du folio, le modèle (ou la référence) et le code M_IMEI du téléphone acheté. Ces informations devront impérativement être entourées ou surlignées lorsque plusieurs articles figurent sur la preuve d'achat.
- Attention, veillez bien à ce que le vendeur professionnel vous délivre une preuve d'achat comportant le code M_IMEI du téléphone. Si le code M_IMEI n'est pas présent sur la preuve d'achat, vous devez impérativement le reporter manuellement sur celle-ci.

Cette preuve d'achat devra être la photocopie fidèle de l'originale, sans mention modifiée, ni rature ni modification manuscrite autre que celle consistant le cas échéant, à ajouter le code M_IMEI du téléphone et à entourer ou surligner les informations précédemment indiquées
- **Un RIB**. Aucun remboursement ne sera effectué sans RIB fourni.

4. Envoi du dossier
Envoyez votre dossier complet en une seule fois dans les **15 jours calendaires suivant votre achat** (date d'achat de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception, à l'adresse suivante (les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés) :

ODR 20€ - WIKO TOMMY
Facility n° 180811
13844 VITROLLES CEDEX

5. Traitement du dossier
Vous recevrez, sous réserve du respect de l'intégralité des conditions de l'offre, votre remboursement jusqu'à 20€ [2], par virement bancaire dans un délai maximal de 12 semaines à compter de la fin de l'opération.

Frais de participation non remboursés. WIKO se réserve le droit de refuser tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, portant des références non comprises dans l'offre, insuffisamment affranchi, envoyé plus de 15 jours calendaires après la date d'achat (date de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi). Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 07/04/2018. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

WIKO exclut toute responsabilité relative à une demande perdue, incomplète, retardée, illisible, frauduleuse ou reçue au-delà du délai imparti par votre faute ou celle d'un tiers. Vous vous engagez à prendre connaissance avec soin de l'ensemble des démarches vous incombant et à vous assurer que toutes les informations nécessaires au traitement de votre demande ont été fournies. Les présentes conditions générales de participation sont soumises à la loi française. En participant à cette offre de remboursement, vous confirmez avoir lu, compris et accepté les présentes conditions de participation.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **09 70 82 00 58** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h–19h ou par email : **info-conso@facility.fr**

Les données personnelles recueillies au cours de cette promotion sont nécessaires à sa mise en œuvre, seront traitées pour les stricts besoins de celle-ci et en accord avec la politique de confidentialité de WIKO. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, en tant que participant, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relativement aux informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à l'adresse de l'offre ou au 1, rue Capitaine DESSEMOND – 13007 Marseille. Le destinataire et responsable de traitement de ces données est WIKO, SAS au capital de 9 750 000€, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 530 072 206, ayant son siège social au 1, rue Capitaine DESSEMOND – 13007 Marseille.

*Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Kit mains libres recommandé.

[1] Offre soumise à conditions - Images non contractuelles.
[2] Le montant du remboursement ne peut excéder le prix d'achat du produit